

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 8 avril 2021

Délibération n° 2021 – 8/04/2021 – 21

Compte rendu des travaux de la commission Vie étudiante (CVE) du 24 février 2021

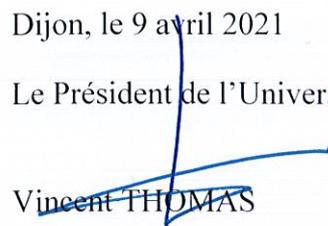
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 16 mars 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 12 Membres représentés : 6 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation, reconductions de labellisation, délabellisation d'associations et attribution de locaux.**

Dijon, le 9 avril 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Compte rendu de la commission Vie étudiante du 24/02/2021

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Commission de la Vie Etudiante du 24/02/2021, 9 h 15 (Teams) **Compte-rendu**

MEMBRES

Etaient présent.e.s : Ambre Adamiak, Simon Barret, France Herrscher, Guy-Daniel Ligan,

Etait excusé.e.s : Karen Fiorentino (procuration à A. Adamiak), Véronique Lahaie

Etaient absent.e.s : Nathan Brancato, Gwladys Bouillin, Gauthier Maimbourg, Maxence Roulliat.

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES

Etait présentes : AEAEGUD (Luca di Filippo), Adexpra – Radio Dijon Campus (Valentine Leboucher), BEDAPS (Pauline Eyraud), Parlement des Etudiants (Jürgens Tyll) à partir de 10 h 25.

Etait excusée : ESN InsiDijon

Etaient absentes : ASUB, Epi'campus, Génération campus.

ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABELLISATION OU LEUR BILAN D'ETAPE

Présent.e.s, successivement :

- OPEIF (Clara Charvet, secrétaire),
- AE APAS uB (Maël Descollonges, président),
- ASUBB (Gilles Sawadogo, président),
- STOCK (Héliciane Boissin, secrétaire),
- Parlement des Etudiants (JürgensTyll, président).

1. Point d'informations

Répartition des associations étudiantes labellisées au 24/02/21

A titre d'information, France Herrscher (BVE) présente la répartition des 151 associations labellisées à ce jour, par type, domaine et ville.

Par type d'activités : on relève 102 associations de filière (y compris écoles et instituts), et 49 « hors filière » :

Domaine, type	Nombre
Filière (y compris écoles et instituts)	102
Artistique et culturelle hors filière	23
Sportive hors filière	11
Syndicat, fédération	05
Humanitaire	03
Autre	07
TOTAL	151

Les 102 associations « de filière » sont rattachés aux domaines suivants :

Domaine	Nombre
Ecole, institut (hors IUT)	36
Juridique, économique, gestion	18
Littéraire, linguistique, SH	17
Technologie, IUT	11
Santé	09
Scientifique (SVTE)	08
Filière sportive	03
TOTAL	102

Répartition des associations par sites

Ville	Nombre associations
Dijon	109
Nevers	21
Le Creusot	11
Chalon s/Saône	06
Auxerre	03
Mâcon	01
TOTAL	151

2. Demandes de labellisation

Association OPEIF (Organisation pour la Promotion d'Echanges Inter-Facultés)

Créée en 2019, l'association a pour objet la mise en place de stages réciproques entre deux groupes d'étudiants de la faculté de médecine de Dijon et de Niamey, au Niger.

Elle a pour objectif d'améliorer et d'enrichir la formation des étudiants, de promouvoir l'ouverture d'esprit et les rencontres culturelles, et de favoriser l'engagement des étudiants dans les créations de projets solidaires et internationaux. Il s'agit de stage médical et culturel, pas humanitaire.

Chaque groupe qui part en stage à l'étranger accueille l'année suivante le groupe qui l'a déjà accueilli. L'importance de la réciprocité et de la pérennisation de l'action est soulignée.

Compte tenu de la crise sécuritaire au Niger, l'action a lieu maintenant avec le Togo, à Lomé.

Il n'y aura pas d'accueil d'étudiants togolais cet été, mais la réciprocité est très importante pour l'association. Elle travaille d'ailleurs à des alternatives en cas de difficulté pour l'obtention des visas comme des conférences en ligne.

Ces projets sont construits avec le soutien des facultés concernées, mais toute l'organisation, le financement des stages et les autres actions de l'association sont gérés exclusivement par les étudiants du bureau (12), membres du CA (25) et membres adhérents.

L'association organise des actions de récolte de fonds pour générer de l'autofinancement, la recherche de financements de partenaires et d'institutions et la promotion.

Une convention avec le CHU de Dijon est en préparation et OPEIF est en relation avec Bourgogne International.

La préparation de la passation, la pérennité du projet est assurée puisque 3 générations d'étudiants en médecine prennent part : reprise du projet par des étudiants en 3^e année de médecine, renouvellement du bureau en janvier. En février commencera le recrutement parmi les étudiants de 2^e année, pour préparer l'accueil des étudiants togolais. Les étudiants de 4^e année accueillent en stage au CHU.

La demande de labellisation est motivée par le souhait d'accroître la visibilité de l'association auprès des étudiants de l'université, et parce qu'elle permettrait des demandes de financement des projets, la demande de mise à disposition d'un local et d'une boîte aux lettres à l'université, un accompagnement local dans le projet et apporterait une crédibilité vis-à-vis des partenaires.

Les membres de la commission indiquent à Clara Charvet que les stages qui sont évalués ou qui font partie du cursus ne peuvent pas faire l'objet d'une subvention FSDIE, suivant son règlement. Mais comme ce n'est pas un stage validant, donc qu'il ne fait pas partie des évaluations et du parcours ainsi qu'elle le précise, les demandes de subvention seront possibles.

La commission lui indique enfin des associations étudiantes de l'uB avec qui l'OPEIF pourrait développer des contacts ou des projets.

<p><u>Labellisation de l'OPEIF :</u> <i>La commission émet un avis favorable</i></p>
--

3. Points d'étape

AE APAS UB (Association des Etudiants en Activité Physique Adaptée et Santé de l'uB)

L'association est rattachée à la filière APAS de l'UFR STAPS.

Elle a été créée en décembre 2013 avec pour objet la promotion de la filière APAS et l'accompagnement de ses étudiants dans leurs projets tutorés (accompagnement administratif, aide à la recherche de partenariats, de financements, de prêt de matériel et locaux à l'université, communication...), et plus largement promouvoir l'activité adaptée.

Depuis sa création, elle aide aussi à la co-gestion du matériel de la filière APAS

Depuis la labellisation « Association des campus » en 2018, elle a assuré la coordination de projets grand public comme l'EPADathlon, avec plusieurs EPAD de la région et l'ENTR'AID, qui a pour objet la mise en avant du handisport (handicap moteur et sensoriel) et lieu au lac Kir.

L'année dernière, l'EPAD'athlon était bien prévu, mais n'a pas pu avoir lieu du fait de la COVID, il a donc été repoussé à cette année.

L'association a aussi participé à l'organisation de la conférence Athlètes master, au niveau de la mise en place de l'événement et de l'apport financier.

Parmi les actions en cours figurent l'EPADathlon en visio (sur Zoom), et l'aide à l'organisation d'Un sport pour tous prévu le 27/03.

Elle a aussi développé des partenariats variés avec par exemple la section départementale du handisport, Virgin radio, Génération Campus...

Côté projets à venir, on relève : se rapprocher des étudiants en licence, faire partie du CA de l'UFR STAPS pour être plus impliqués dans la vie universitaire et de l'UFR. Le renouvellement des conseils d'UFR aura justement lieu les 30 et 31/03/21.

<p><u>Confirmation de la labellisation de l'AE APAS UB</u> <i>La commission émet un avis favorable</i></p>
--

STOCK

Créé par des étudiants de musicologie, l'orchestre STOCK réunissait à l'origine des musiciens de cette filière, jouait les compositions du membre fondateur et répétait dans les locaux du département de musicologie, rue Chabot-Charny.

Depuis l'année dernière et le changement de bureau, l'orchestre s'est ouvert aux étudiants de toute filière, voire aux jeunes non étudiants.

L'année dernière, les répétitions n'ont pas été possibles à cause du contexte sanitaire, mais à la rentrée 2020, l'association a organisé une grosse campagne de recrutement par des interventions en réunions de rentrée, une communication visuelle et un questionnaire en ligne, et a pu organiser les auditions. Elle compte trente à trente-cinq membres, soit plus du double par rapport à l'année dernière.

Le répertoire a évolué, et prend en compte la composition actuelle et inhabituelle de l'orchestre. Un étudiant en direction d'orchestre au conservatoire et en Master musicologie fait les arrangements.

Ce répertoire n'est pas classique, mais beaucoup constitué de musiques arrangées de jeux vidéo, de films et d'animés (studios Ghibli par ex)

STOCK d'ailleurs joué au dernier Dijon//Saiten organisé par l'association ADMA, avec un programme de musiques de jeux vidéo et d'animés.

Les répétitions ont désormais lieu à la salle Multiplex de l'uB qui permet la distanciation et le protocole spécifique à la pratique musicale (ex : 2 m de distance pour les soufflants), qui a été validé par l'uB.

Les répétitions hebdomadaires sont fixées aux mardis soirs, donc avec le confinement puis le couvre-feu en cours, celles-ci ne sont pas possibles. Par contre, les répétitions mensuelles, organisées des dimanches, peuvent avoir lieu.

Le programme ne peut pas être monté aussi vite qu'avec des répétitions hebdomadaires et parce que ce n'est pas une pratique professionnelle mais de loisirs, mais c'est le plaisir de se retrouver, de jouer ensemble qui prévaut et l'orchestre s'adapte à ce rythme moins soutenu.

L'association a été contacté pour participer aux Spring days de l'uB prévus en avril prochain.
Elle a fait l'objet d'un reportage de l'uB

STOCK a aussi contacté la direction de l'UFR Sciences humaines, pour proposer d'animer musicalement des événements comme les remises de diplômes et pots de bienvenue de l'UFR.

Suggestion de la commission : STOCK pourrait aussi contacter IAE et l'ESIREM qui organisent des remises de diplômes et l'UFR Langues et com qui organisent des galas (LEACA), voire au-delà de l'uB, d'autres établissements (BSB ?)

Le BVE souligne le sérieux, la réactivité, l'enthousiasme et le fonctionnement collégial de l'association.

<p><u>Confirmation de la labellisation de STOCK</u> <u>La commission émet un avis favorable</u></p>

ASUBB (Association des scolaires et universitaires Burkinabé de Bourgogne)

Créée en 2016, l'association a été labellisée en 2018.

Depuis la labellisation, elle a des activités récurrentes, les dites « traditionnelles », hors COVID

En premier lieu, elle a pour objectif de réunir les étudiants burkinabés qui arrivent en Bourgogne par une réception des arrivants, et leur accompagnement dans l'intégration (logement etc), à Dijon et à Besançon.

Chaque année, elle organise aussi une cérémonie de présentation des vœux, pour se retrouver et se souhaiter la bonne année, faire le point, discuter des problèmes individuels, échanger.

Et en fin d'année, la journée de l'amitié burkinabé où est l'occasion de présenter et partager la culture burkinabé, en invitant d'autres associations (ex l'AESSD en 2018). Cette journée propose aussi des activités scientifiques comme des conférences.

En 2020, ces mêmes activités ont bien été reconduites sauf la journée de l'amitié, qui a été suspendue du fait du contexte sanitaire.

Cette année, les mêmes projets sont maintenus, mais se tiendront en fonction des possibilités, des besoins

Toutefois, l'association organise d'autres activités, comme une conférence sur la prise de parole en public qui a eu lieu sur Teams le 25/01.

Elle a créé un groupe Whatsapp pour garder le lien et partager les informations, et a un pôle « social ».

Aussi, elle a développé des collaborations avec des associations et la BU pour collecter ouvrages et ordinateurs qui sont ensuite envoyés à l'université de Ouagadougou, avec aide logistique de l'université au Burkina.

Le travail conjoint avec d'autres associations est salué par la commission, ainsi que les activités tout à fait en phase avec les objectifs fixés à la création de l'association, et malgré le contexte difficile dû à la crise sanitaire. L'association peut par ailleurs être un relais d'information et d'alerte sur la situation des étudiants. La commission incite l'association à faire part des difficultés qu'elle constate auprès des étudiants le cas échéant.

Confirmation de la labellisation de l'ASUBB
La commission émet un avis favorable

Parlement des Etudiants section Dijon (Jürgens Tyll)

Créée en janvier 2019, et labellisée en octobre 2019, l'association a pour but d'organiser des simulations de sessions parlementaires. Les participants sont organisés en groupes parlementaires qui peuvent être ceux qu'on retrouve au niveau national, ou non. Pour chaque session, un groupe écrit un projet de loi, les autres l'amendent, y travaillent puis se tient la simulation de la session parlementaire, comme en commission nationale « réelle ».

Elle avait organisé deux sessions l'année dernière, et en a réalisé trois cette année, pour l'instant : une à l'uB en présentiel, les deux autres en distanciel. Les sujets étaient : laïcité, PMA, sécurité intérieure.

La prochaine simulation portera sur le démantèlement nucléaire, organisée avec Science Po Paris et un groupe sur démantèlement nucléaire. Elle a également un projet de simulation sur le thème de l'audiovisuel. Elle adapte ses activités au contexte et aux contraintes qui en découlent. Elle a prévu une conférence la semaine prochaine.

Par ailleurs, elle propose des activités comme des conférences (ex : journaliste de Marianne), des afterworks avec des élus locaux quand le contexte sanitaire le permet, et souhaite s'ouvrir aux lycéens avec le projet d'organiser des débats dans des classes de terminale.

Confirmation de la labellisation du Parlement des Etudiants section Dijon
La commission émet un avis favorable

4. Demande de local

La FEBIA sollicite la mise à disposition d'un local à l'uB.

La demande est tout à fait légitime au vu du développement et de l'ampleur de ses activités et reçoit à ce titre un avis favorable de la commission, mais il n'y a malheureusement aucun local disponible à ce jour, la demande est donc inscrite sur la liste d'attente.

5. Délabellisations

4 associations n'ont pas satisfait les démarches ni en 2019/20 ni en 2020/21 :

DEA (Dijon Educ'App)

L'association ne répondait pas et n'avait pas réalisé les démarches de rentrée. L'ESIREM a indiqué que l'association est dissoute.

Avis favorable à la délabellisation de DEA

L'Agoratoire

L'association n'avait pas réalisé ses démarches de rentrée ni répondu. Contactée sur Facebook par le BVE, elle a indiqué être moribonde, et que ses activités sont reprises par une autre association. Elle devrait être dissoute prochainement.

Avis favorable à la délabellisation de l'Agoratoire

UniT Korea

L'association n'a pas donné suite aux démarches de rentrée, courriers et messages, y compris sur leur Facebook qui est pourtant actif, depuis 2 années universitaires.

Avis favorable à la délabellisation de UniT Korea

ADAI

L'association n'existe plus.

Les activités des associations ADAI et AJAI ont en fait étaient fondues et reprises par l'AJAI, suivant l'évolution des formations.

Avis favorable à la délabellisation de l'ADAI

Parrainage

En réponse à une relance, l'association Parrainage, labellisée l'année dernière, a indiqué qu'il n'y avait pas eu de passation cette année, pas de reprise. Son ancienne présidente a précisé que l'activité s'était arrêtée et qu'en accord avec la directrice de l'UFR Langues et communication, elle ne ferait pas la demande de confirmation du label.

Les membres de la commission proposent d'attendre une éventuelle reprise l'année prochaine avant de décider une délabellisation.

6. Associations dont la composition du bureau est dérogoire à l'article 3 de la charte « Association des campus »

Extrait de la charte, article 3 :

[...] « la Commission de Vie Etudiante s'assure, notamment, que le bureau de l'association soit composé majoritairement d'étudiants de l'université, que ces étudiants occupent des postes à responsabilité au sein du bureau, a minima le poste de président et de trésorier, et qu'aucune tutelle extérieure ne doit s'exercer sur les activités de l'association. Il s'agit ici de favoriser la prise de responsabilité des étudiants, l'acquisition de nouvelles compétences et non pas d'encourager une attitude consumériste de ces derniers. »

8 associations avaient dans leur bureau président.e et/ou trésorier.e non étudiant.s, au mois de décembre dernier.

Le BVE a donc envoyé un mail aux associations concernées pour le leur rappeler et demander les informations à transmettre à la commission, car les situations peuvent être spécifiques, et la situation sanitaire a pu empêcher des renouvellements de bureau ou des recrutements de nouveaux membres par exemple, mais ces situations devaient être portées à la connaissance des membres de la CVE.

Deux ont modifié leur situation depuis et sont en conformité, les autres ont justifié leur situation et leurs réponses ont été transmises aux membres de la commission.

Certaines ont un fonctionnement ou une ampleur qui nécessitent par exemple un trésorier d'expérience. D'autres n'ont pas pu recruter de nouveaux membres parmi les étudiants ou organiser leur AG à cette fin.

Vu le contexte, les membres de la CVE proposent un statu quo jusqu'à la rentrée prochaine, pour laisser aux associations le temps de s'organiser et retravailler sur leur recrutement d'étudiants.

Puis, pour les associations où des enseignants sont membres du bureau et souhaitent le rester, pour des raisons de continuité, de passation par exemple entre deux bureaux ou changement de promotion, il est indiqué que c'est possible en tant que vice-trésorier par ex.

Mais il faut veiller à permettre l'expérience, la prise de responsabilité et la montée en compétences des étudiants.

7. Courrier du CCU

A la suite de l'avis défavorable à la labellisation du Centre Catholique Universitaire (CCU) rendu par la commission du 18/11/20, et confirmé par la CFVU et le CA en décembre dernier, le CCU a envoyé un courrier.

La commission entend que certaines de ses activités sont laïques, d'aide et d'accompagnement culturel, social et intégration, mais le fondement, le fonctionnement, les statuts, la présence et le rôle du personnel religieux sont incompatibles avec la neutralité religieuse que doit observer l'université. Il s'agit d'une entité religieuse, le logo l'exprime d'ailleurs, que ne peut donc pas soutenir l'université.

La charte « Association des campus » (articles 1 et 3 en particulier) l'indique clairement. Cela avait été souligné par la commission précédente.

Revoir leurs statuts, se détacher de la coupe de l'Eglise et de son personnel permettrait peut-être d'être en conformité avec la charte « Association des campus », et donc déposer une nouvelle demande de labellisation.

Pour l'instant, la commission confirme son avis. Ambre Adamiak enverra une réponse en ce sens.

8. Etat des associations qui n'ont pas réalisé tout ou partie des démarches de rentrée 2020/21

Ces démarches sont indispensables au maintien du label, et doivent être renouvelées tous les ans comme le précise la Charte des associations à l'article 3. Cette année la date limite pour les accomplir était le 30/10/20.

Le courrier de rentrée de la VP déléguée à la vie et à la démocratie étudiante, envoyé par courrier postal et par mail aux associations, l'indiquait bien. Il a été suivi de rappels réguliers du BVE par différents moyens (mail, Facebook, mail aux responsables de formation et/ou de site, et de scolarité dans le cas des associations de filière), jusqu'à 4 ou 5 relances pour certaines associations.

Ces démarches sont : signature de la charte, déclaration de la composition du bureau, transmission de la liste des projets pour l'année, mise à jour de la fiche pour l'annuaire. Tout est disponible sur le site uB-Link.

Les dernières démarches du BVE ont permis d'en « rattraper » certaines. Malgré tout, 29 associations sont encore concernées par ce retard. 20 n'ont réalisé aucune démarche, 9 n'en ont réalisé qu'une partie.

5 font partie des associations proposées plus tôt à la délabellisation : UniT Korea, L'agoratoire, ADAII, DEA, Parrainage. 1 est signalée en sommeil (ASUC) du fait de l'activité sportive empêchée mais a répondu aux sollicitations.

L'année est particulière, il est difficile de recruter les membres, d'organiser les renouvellements de bureau, de faire vivre les associations, c'est un élément que prend en compte la commission. Elle propose de laisser en suspens, sans dé-labelliser pour l'instant, ce qui permettrait la reprise par le prochain bureau, sans avoir à refaire toute la procédure de demande de labellisation initiale.

Un courrier comme l'année dernière, qui réexplique les engagements des associations, l'enjeu de conserver la labellisation et pouvoir bénéficier des avantages sera envoyé aux associations concernées pour qu'à la reprise, le bureau puisse se mettre en règle l'année prochaine.

Le courrier précisera une date au-delà de laquelle il n'y aura plus de rappel et une proposition de délabellisation, quelle que soit l'explication.

Avec copie aux composantes pour permettre que l'information parvienne même si les prochains membres n'ont pas accès aux boîtes aux lettres et mail.

Cela permettra la reprise par un futur bureau, et une information à sa prise de poste. Et ne pas ajouter cette difficulté aux autres démarches de prise en main. La vie et l'activité associative est importante.

Le BVE indique à chaque fois qu'il le peut, qu'il serait bon que les membres actuels préviennent les prochains de l'importance de ces démarches.

Cela a aussi été ajouté au guide créé cette année et destiné aux associations, *L'essentiel pour gérer mon association*.

Plus largement, VP déléguée à la vie et à la démocratie étudiante et BVE prévoient parmi les thèmes de la formation des associations qui aura lieu le 24/03/21 la préparation de passation.

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak remercie les membres de leur participation et lève la séance à 12 h